

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Volume 13.

MONTREAL, MARDI 16 JUILLET 1850.

No. 87.

Extraits de Journaux.

(Du Canadien.)

L'accident relaté dans notre avant-dernière feuille comme ayant eu lieu à la Pointe-Lévy, n'était qu'une des nombreuses particularités d'un sinistre arrivé dans cet endroit vendredi dernier, et dont le Canadien donne ainsi les détails :

OURAGAN ou TROMBE ?—Vendredi soir, après plusieurs averses de peu de durée, accompagnées de tonnerre et d'éclairs extrêmement vifs, il s'éleva, entre onze heures et minuit, une bourrasque soudaine et des plus violentes, qui cependant ne laissa, pour traces de son passage sur la ville, que quelques enseignes et contrevents arrachés et jetés dans la rue, mais qui, sur la rive opposée du fleuve, à la Pointe-Lévy, rasé de 15 à 20 maisons dans un espace étroit, un peu en deçà du monument de la tempérance, et endommagea plus ou moins plusieurs autres, en suivant la direction du nord-ouest au sud-est, comme s'il eût débouché de la vallée du Saint-Charles. Nous avons visité, samedi, cette scène de désolation. La plupart des maisons, toutes en bois, étaient complètement rasées; les meubles mêmes qui les garnissaient avaient été brisés par leur chute et en partie dispersés par le vent : mais, chose étonnante, sur une centaine de personnes de tout âge et de tout sexe qui s'y trouvaient couchées alors, pas une seule n'a perdu la vie. Cependant nous avons vu une femme qui avait un œil poché, un homme qui avait le nez écrasé, un autre le visage tout balafré, par des pièces de bois qui leur étaient tombées sur la tête dans leurs lits, et l'on nous dit qu'une autre femme avait eu la tête fendue, mais non le crâne fracturé, de la même manière, et qu'un enfant était resté quelque temps suspendu par les pieds, pris entre deux pièces, la tête en bas dans la cave où son père était tombé. Nous avons aussi vu une femme du nom de Guay, veuve et âgée de plus de soixante ans, malade au lit, au point qu'elle venait d'être administrée, par suite des contusions qu'elle avait reçues dans un voyage à travers les airs. Elle couchait dans le haut d'une maison au pied de la côte sur laquelle est placé le monument. La couverture fut emportée et la femme enlevée sur son lit, qui s'étant heurtée contre la maison voisine, située à une cinquantaine de pieds de distance, fut arrêtée dans son passage, et la femme fut ramassée par terre, sans connaissance et couverte de son sang. Cinq ou six enfants, qui couchaient dans le même appartement avec elle, ne s'aperçurent de sa disparition que lorsque, réveillés par leur père, qui était dans le bas de la maison, ils furent tout étonnés de se trouver couchés à la belle étoile. Les gens de cette maison nous ont dit que la bourrasque n'avait duré que deux ou trois secondes, et qu'elle avait commencé par une chute de grêle, immédiatement suivie d'une explosion de tonnerre qui avait laissé comme une odeur de soufre. Plusieurs autres circonstances feraient croire que c'était une trombe plutôt qu'un ouragan. Par exemple, le pan sud-est d'une grande maison fut transporté au nord-ouest de son emplacement, du côté d'où venait le vent, comme si celui-ci eût tourbillonné. Une lucarne et partie de la toiture d'une autre maison allèrent tomber à la distance de trois quarts de lieue. Nous avons rencontré un homme qui ramassait des débris de

la sienne à trente ou quarante arpents de son emplacement. On nous a dit qu'une cariole avait disparu et qu'on n'en avait pas même retrouvé les débris. Les bras du grand escalier par lequel on monte au monument ont été cassés en plusieurs endroits, sans doute par des pièces de bois volant à travers les airs. Une douzaine d'arbres qu'un homme avait sur sa terre ont été arrachés par les racines, ainsi que de jeunes sapins de cinq ou six pieds de hauteur, et la terre profondément labourée. La nuit était d'une obscurité profonde, et l'on peut imaginer quelle frayeur et quelle confusion dut produire dans le village un pareil bouleversement.

Ce qui précède était composé lorsque nous avons reçu d'un respectable correspondant, sur les lieux, une lettre contenant une partie des mêmes détails, avec quelques légères variantes. Notre correspondant estime à 28 ou 30 le nombre des maisons endommagées, dont plus de 15 complètement rasées sur leurs fondations; les toitures de la plupart des autres enlevées et le corps des bâtiments considérablement brisé. Tous les meubles ont été écrasés sous les décombres, les linges et les vêtements emportés par tourbillon et dispersés à une distance incroyablement grande; une grande partie paraît être perdue. Plusieurs familles se trouvaient ainsi dépourvues de tout et entièrement ruinées sans le secours de la charité publique, qui, il le faut espérer, ne leur fera pas défaut. Le paroisse de la Pointe-Lévy a fourni pour sa part, aux incendiés de Saint-Roch et de Saint-Jean, la somme généreuse de £150 à £200. Malheureusement à leur tour, les habitants de la Pointe-Lévy tendent une main suppliante et implorant le secours de leurs voisins et de leurs amis. On a formé un comité composé de MM. le révérend J. D. Deziel, curé, le colonel Dalaire, J. Mackenzie, D. Patton, S. Oteau, Charles Bourget et Joseph Bégin.

Bien que la veuve Guay, dont nous avons parlé plus haut, ne paraisse pas avoir de contusions graves, elle est très-souffrante, mais hors de danger au dire du médecin. Les autres personnes blessées n'ont que de légères contusions qui ne les empêchent pas de vaquer à leurs travaux.

Le même soir, la foudre est tombée sur la maison du sieur Thomas Bilodeau, à Saint-Marie (Nouvelle-Beauce). Elle descendit par la cheminée, mit en éclats une partie du plancher, renversa sept personnes qui se trouvaient dans la maison, puis ressortit par une fenêtre, en cassant 48 carreaux de vitre et enlevant plusieurs planches du lambrisage au dehors. Des sept personnes qui ressentirent la commotion électrique, une jeune fille fut seule atteinte un peu gravement : le fluide traversa le talon de sa bottine, qui fut défoncée et toutes les brochettes arrachées. Cette personne cependant en a été quitte pour une douleur passagère au talon et n'a pas éprouvé de mal ailleurs. La bottine nous a été envoyée comme une curiosité : on peut la voir à notre bureau.

AGRICULTURAL JOURNAL, ETC.—Nous avons reçu la livraison de juillet de la partie anglaise de cet ouvrage éminemment utile. Elle contient des articles sur plusieurs sujets qui méritent la sérieuse attention du législateur ainsi bien que de l'agriculteur pratique; entr'autres, sur les associations de crédit agricole et

sur les collèges agricoles et les fermes modèles. Le rédacteur se félicite et paraît espérer beaucoup de la nomination, par l'assemblée législative, d'un comité d'enquête sur l'état de l'agriculture dans le Bas-Canada. Nous pensons avec M. Evans que les mesures nécessaires pour améliorer cet état devraient être introduites par des moyens législatifs, et que si la législature emploie une portion du revenu public à l'encouragement des améliorations agricoles, ce devrait être d'une manière propre à les produire le plus généralement possible, à en faire sentir les bons effets par l'habitant même le plus pauvre et le plus éloigné. Il ne s'agit pas de récompenser le cultivateur riche et instruit, mais d'encourager celui qui a besoin d'instruction et d'encouragement. Pour une population rurale comme la nôtre l'instruction orale, accompagnée de démonstrations oculaires, sera la plus prompte et la plus efficace. Si l'on attend que cette population puisse dans les livres et les journaux les connaissances chimiques et autres nécessaires, et les applique ou expérimentent chacun à part soi, on attendra long-temps, et la génération actuelle, au moins, passera sans avoir vu cette réforme agricole dont tous les amis du pays sentent si vivement la nécessité. On a proposé récemment en France de confier au clergé rural l'enseignement de l'agriculture et la direction des fermes-modèles, dont une serait attachée à chaque presbytère. Cette idée mériterait d'être examinée. Peut-être serait-elle d'une application plus facile et plus fructueuse dans ce pays-ci qu'en France. Pour l'appliquer, il faudrait qu'il y eût un professeur d'agriculture attaché à chacun de nos séminaires ecclésiastiques. En attendant ne pourrait-on pas employer ici le moyen que lord Clarendon a employé avec tant de succès depuis quelques années en Irlande : celui de charger des professeurs ambulants (*travelling lectures*), hommes de pratique autant que de théorie, de parcourir les campagnes, d'assembler les habitants de chaque localité, de leur expliquer la nature des différents sols, les productions auxquelles ils sont propres, les moyens de les fertiliser, les défauts de leur méthode de culture, les améliorations indiquées par la science moderne et justifiées par l'expérience, etc., etc.? Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a fait venir à grands frais un de ces professeurs, M. Johnston, qui a parcouru la province l'été dernier, et dont les enseignements et le rapport sur les ressources agricoles de la province et sur les moyens de les développer y ont déjà imprimé à l'agriculture un mouvement qui promet en peu d'années d'en changer entièrement la face.

(Du Journal de Québec.)

EDUCATION.—L'éducation du peuple canadien, celle surtout, de la jeunesse intéressante de nos campagnes, étant ce qui, depuis quelques années, occupe le plus les amis du pays, il n'est peut-être pas sans quelque utilité de faire connaître les instituteurs, malheureusement rares encore, qui en peuvent hâter les progrès. Une connaissance plus générale des succès de ces instituteurs tendrait, je crois, à adoucir un peu les petits sacrifices que les habitants doivent faire pour profiter des avantages inappréciables que leur offre la présente loi d'éducation; et quiconque a assisté à l'ex-

amen d'une bonne école, devrait s'empresser d'en faire part au public.

C'est le sentiment de ce devoir qui m'engage à dire un mot de l'examen de l'école-modèle de la paroisse de Lobinière, qui a lieu le 27 de juin dernier.

L'instituteur de cette école, M. Antoine Lemay, qui jouit, à juste titre, de la considération et de l'estime de tous les gens de bien, a employé pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler un zèle et une habileté dignes des plus grands éloges. Il a démontré, à une réunion nombreuse des plus respectables chefs de famille de l'endroit, l'excellence de sa méthode d'enseignement et l'avantage d'une bonne école sur plusieurs médiocres. Aussi, messieurs les commissaires n'ont pu s'empêcher de lui témoigner hautement l'appréciation qu'ils faisaient de ses efforts et de ses talents.

Outre l'écriture qui était très-belle et soignée chez la plupart des élèves, les connaissances dont ils ont fait preuve sur la grammaire française des Frères et celle de Chapsal, l'histoire sacrée, l'histoire du Canada, la Géographie, l'arithmétique dans toutes ses parties, la composition, l'art épistolaire, etc., ont été tout ce que l'on pouvait désirer de mieux; et malgré le peu de bienveillance de certaine personne envers cette école, l'instruction des enfants n'en a pas moins avancé rapidement pendant le cours de l'année. Les talents que le maître a su développer chez eux ont prouvé que la jeunesse canadienne, en s'instruisant, pouvait devenir, autant qu'aucun autre peuple, apte à tous les arts et à toutes les sciences.

L'examen fut suivi d'un drame et d'une scène de l'*Avare*, joués par les élèves avec une intelligence et un aplomb qui auraient fait honneur à des acteurs plus expérimentés.

L'examen de l'école de l'arrondissement, qui s'est fait le même jour, mérite aussi une mention honorable.

Cette école a été dirigée cette année par M. E. Beaudet, un des anciens élèves de l'instituteur actuel de l'école-modèle, qui a mérité, à tous égards, l'approbation entière de messieurs les commissaires, aussi bien que celle des parents des enfants confiés à ses soins. Toutes les branches de l'enseignement primaire y ont été cultivées avec succès, et ce jeune homme promet de devenir bientôt un instituteur élémentaire de premier ordre.

En terminant ce rapport, qu'il me soit permis de dire que si l'instituteur, dans l'accomplissement des devoirs de l'importante mission dont il s'est chargé, à une grande responsabilité envers Dieu et la société, les parents doivent toujours se rappeler aussi qu'il y a pour eux obligation de travailler constamment à améliorer la condition sociale de leurs enfants, et que le meilleur moyen d'atteindre ce but si désirable est en faisant développer, par l'instruction, l'intelligence que la Providence a répartie à chacun d'eux; que les enfants doivent être soumis à leurs maîtres, et profiter, par une étude de tous les jours, de l'avantage qu'ils ont de pouvoir acquérir une éducation qui a été refusée à la plupart de leurs parents. Avant longtemps ils en sentiront tout le prix, et alors ils béniront ceux qui auront contribué à leur procurer ce bienfait.

Z.

(De la Minerve.)

EXPORTATION D'ŒUFS.—Nos marchés sont fréquents depuis quelque temps, et les provisions sont en abondance, à des prix assez modérés. Il faut pourtant en excepter les viandes de boucherie qui sont rares et chères, le bœuf surtout qui a subi une hausse assez considérable, le beurre salé, vu l'abondance, est tombé à 10 et 12 sous la livre. Le prix des grains est stationnaire.

Ce qui a été apporté au marché avec le plus d'abondance depuis quelque temps, ce sont les volailles et les œufs. On sait que depuis l'été dernier, des spéculateurs américains achètent dans nos campagnes et sur nos marchés presque tous les œufs qui s'y trouvent, au point que dans la plus grande abondance le prix s'est maintenu à 11 sous la douzaine. C'est ce qui a engagé, sans doute, nos cultivateurs à élever un plus grand nombre de poules, mais nous regrettons de voir qu'ils les apportent au marché au lieu de les garder jusqu'à ce qu'elles aient fini leur ponte, ce qui leur donnerait pourtant un plus grand profit, vu le prix élevé des œufs.

À l'occasion de visiter nos marchés assez fréquemment nous avons été surpris de l'activité qui régnait soit à acheter ou à emballer les œufs dans des barils à farine. Des renseignements que nous avons pris d'abord au marché Ste. Anne nous ont prouvé que pas moins de 25,200 douzaines d'œufs avaient été expédiées de cette place aux États-Unis, depuis le printemps. Mais ce résultat n'est rien en comparaison de la quantité qui a été emballée au marché Bonsecours. Après de minutieuses recherches à ce sujet, M. Lorranger, assistant-clerc de ce marché, a bien voulu nous fournir le calcul suivant : c'est à dire que 24,000 barils, contenant 84 douzaines chaque, formant la quantité de 201,600 douzaines d'œufs ont été achetés depuis le premier mai jusqu'au 15 de ce mois, au marché Bonsecours et expédiés aux États-Unis. Si on ajoute au prix des œufs à 11 sous, deux minots d'avoine par baril pour l'emballage, et le coût du baril, un chelin, on aura un résultat de £5220, et si on joint les ventes au marché Ste. Anne, c'est à dire £633-11-8 on aura le résultat suivant : œufs expédiés £5178, -avoine £540—Barils £135—formant une somme de £5853-11-8.

Mais pour rendre ce calcul encore plus intelligible au lecteur, nous allons le reproduire en forme de tableau :

MARCHÉ STE ANNE.	
300 barils contenant 14,400 douzaines	
d'œufs à 11 sous la douzaine	£538 11 8
1200 minots d'avoine pour emballer les œufs, à 2s le minot	60 0 0
300 barils à 15	15 0 0
	633 11 8
MARCHÉ BONSECOURS.	
24000 barils, contenant 201,600	
doz	£4620 0 0
4800 minots d'avoine	480 0 0
2400 barils	120 0 0
	£5853 11 8

Nous avons rencontré des incrédules parmi les personnes à qui nous avons montré ce tableau (car il est préparé depuis quelques jours) et plusieurs ne peuvent croire à une exportation d'œufs aussi considérable. Cependant on

FEUILLETON.

CHARITÉ MÈNE A DIEU.

VII.

Comme il l'avait résolu, Georges se présenta chez Julien; il était dans sa chambre et il y monta. Assis devant une table chargée de livres, Julien travaillait; en apercevant Georges, il se leva en hâte pour aller au-devant de lui :

—C'est Georges ! s'écria-t-il. Quelle bonne pensée t'amène ?

—Mais... répondit Georges avec embarras, depuis longtemps je désirais te voir, te parler... J'ai bien des choses à t'apprendre... et, si tu veux, tu peux me rendre service... As-tu du temps à perdre ?

—Employé avec toi ou pour toi, il ne sera certainement pas perdu.

—Eh bien ! voici ce dont il s'agit : Il y a huit jours, j'assistais une pauvre femme dont le mari venait de mourir. Je payai pour quelques jours une chambre dans un petit hôtel pour elle et ses trois enfants, lui promettant de revenir; je n'avais pas alors assez d'argent sur moi. Je revins plus tard que je n'avais dit; on avait mis à la porte cette pauvre femme, faute de pouvoir payer, et je ne sais plus ce qu'elle est devenue... C'est une histoire assez singulière dans ma bouche, n'est-ce pas ? Elle me surprend plus que personne... Mais le proverbe est bien vrai, les jours se suivent et ne se ressemblent pas !

—Que veux-tu dire ? reprit Julien, en re-

gardant avec étonnement le visage sérieux et triste de son ami.

—Cela te semble une énigme et tu crois sans doute que je te parle en paraboles ? Mais tout ceci n'est guère plus clair à mes yeux... et je suis venu près de toi pour que tu m'aides à me comprendre moi-même. Je sais que je puis me fier à toi, je sais que tu es meilleur que nous tous; je sais surtout, qu'habitué à vivre avec ta conscience, tu peux m'aider à retrouver la mienne. Oui, je l'en fais l'aveu, et il me coûte trop pour qu'il soit sans mérite. Je suis las du monde, ses fûtes plaignent m'ennuient, sa fausseté me révolte, son égoïsme m'est odieux. Depuis long-temps tout cela me répugnait et froissait ce que je sens vivre encore en moi de droiture et de loyauté; mais depuis que j'ai rencontré cette malheureuse femme, que j'ai vu mourir son mari; depuis que cette misère m'a remué le cœur, j'ai compris, avec une évidence qui m'a bouleversé de remords, que nous autres, riches, nous avons mieux à faire qu'à nous réjouir et à nous prélasser lâchement, tandis que les deux tiers de nos semblables souffrent. J'ai compris... mais je n'ai pas trouvé le remède ! Un saint homme mêlé à toute cette aventure m'a parlé de Dieu;.... Dieu ! ce mot m'a frappé. Jusque là mes travaux, mes études, m'avaient amené à un reconnaître un... en théorie, mais en pratique je l'avais relégué bien loin de ce bas monde, où sa présence gêne singulièrement. Aujourd'hui, je le sens, j'aurais besoin d'être sûr qu'il est là, ici, avec nous. Tu le crois cependant, toi, toute ta vie

repose sur cette croyance ! Et quand je songe à la tranquillité qu'elle met dans ton âme, à tout ce que cette pensée fait germer en toi de dévouement et de vertu, combien elle s'élève au-dessus de nous autres, je voudrais croire, je voudrais prier comme toi...

Julien écoutait son ami avec une surprise qui fit bientôt place à une indicible joie.

—Tu voudrais ! lui dit-il; mais vouloir s'est désirer; c'est aimer, et l'on croit facilement ce qu'on aime. Tu voudrais ! persévère avec patience dans ta volonté, et sans effort tu trouveras sur tes lèvres cette prière que tu ignores, et bientôt tu atteindras cette tranquillité que tu cherches. Ah ! si tu me permettais de te parler un langage que tu ne connais pas encore, je te dirais que tu es à mes yeux un être privilégié; placé si loin de ce Dieu, comme tu me le disais tout-à-l'heure, il est vain de prendre comme par la main pour te rapprocher de lui; tu n'as plus qu'un seul pas à faire : on est bien près de lui quand on aime les pauvres; mais, mon pauvre Georges, et quoi que tu dises, ce n'est pas à moi de te parler ainsi, je t'aiderais à chercher cette pauvre femme, et d'autres t'aideront à trouver Dieu.

—Oui, laissons cela, reprit Georges, on n'arrive pas en un jour où tu es, et j'ai bien du chemin à faire. On ne sent jamais mieux la force de ses chaînes que lorsqu'on veut les briser. Mais comment ferons-nous pour nous mettre sur les traces de cette femme ? Je ne dormirai pas tranquille que je ne l'ai revue.

—Mais où et comment as-tu fait sa rencontre ?

Georges conta son aventure avec quelques détails, puis il ajouta :

—Il me vient une idée. Je l'ai rencontrée à Belleville, où elle me dit qu'elle demeurait alors : se trouvant sans asile, il serait peut-être assez naturel de penser qu'elle a pu y retourner, soit dans son ancienne demeure, soit chez quelque voisin. Il est infiniment probable qu'elle plutôt sera retournée là où elle était comme qu'ailleurs; si nous y allions ?

—Essaions, je le veux bien, dit Julien, et Dieu vueille que tu aies là une bonne inspiration ! Je t'avoue que je serais étonné que nous l'y retrouvions ! Les pauvres honteux cachent leur misère ! Cependant je me reprocherais de ne pas vérifier en personne la justesse de ton idée, allons !

—Je ne sais, mais quelque chose me dit que nous ne perdrons pas notre peine. Je dois te paraître bien étrange, qu'en penses-tu ?

—Je pense que tout homme qui ne veut pas s'étourdir doit faire comme toi, et que si chacun faisait ainsi, il y aurait bien des larmes de moins sur la terre.

Ce disant les deux amis sortirent à pied, longèrent les boulevards jusqu'au faubourg du Temple, et ayant atteint la barrière, ils montèrent la côte de Belleville : ils allaient s'informer de la demeure de Catherine, et longèrent leurs questions restèrent sans réponse; enfin cependant, un voisin qui la connaissait leur montra la maison qu'elle avait habitée.

—Vous ne savez pas, lui dit Georges, si depuis cinq à six jours elle ne serait pas revenue dans votre quartier.

—Je ne le suppose pas, Monsieur, je ne l'ai pas vue. Si vous voulez je puis vous conduire à sa maison, c'est-à-dire sa maison... mais ces messieurs savent qu'elle n'y demeure plus.

—Connaissez-vous le propriétaire, dit Georges ?

—Si je le connais, c'est à lui la maison que j'occupe, c'est à lui cette autre que vous voyez là devant vous; il en a bien d'autres encore; c'est riche comme Crésus; il habite justement la même maison que cette pauvre femme.

Georges et Julien remercièrent l'officieux voisin et ils se rendirent chez le propriétaire de Catherine. On les introduisit dans un charmant salon, délicieusement meublé, où le maître de la maison, homme de quarante à cinquante ans, les reçut avec une exquise politesse.

—Je n'ai pas l'honneur de connaître ces messieurs, dit-il; peut-être sont-ils de mes locataires, j'en ai quelques-uns; mille pardons de ne pas vous remettre.

—Non, Monsieur, répondit Georges, nous n'avons pas cet avantage, mais...

—Ces messieurs désirent peut-être le devenir ?

—Pas précisément, Monsieur; cependant c'est un sujet d'un de vos locataires que nous désirions vous entretenir un moment. Vous habitez dans cette maison une pauvre femme,